

**ANNEXE 1519 HB-SD**

**Si vous complétez cette annexe, veuillez remplir et joindre également le cadre A de l'imprimé n° 1447-M-SD.**

Dénomination et adresse :	
Numéro SIRET de l'établissement à reporter impérativement	
Commune où se situe le point de raccordement au réseau public de distribution ou de transport d'électricité de l'installation déclarée (mention indispensable) :	

<b>K</b>		<b>COMPOSANTE DE L'IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE RÉSEAUX VISÉE À L'ARTICLE 1519 HB DU CGI</b>	
<b>Installation de production d'électricité utilisant l'énergie géothermique (art. 1519 HB du CGI) 50</b>			
Indiquer le nombre d'installations dont la puissance électrique installée est supérieure ou égale à 12 mégawatts (MW) et la puissance électrique installée totale de ces installations <b>en kilowatts (kW)</b> au 1 <sup>er</sup> janvier 2020 (nombre entier)	<b>2020</b>		
	Nombre d'installations	Puissance électrique installée totale en kW	
		K2	